



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le lundi 4 janvier 2021 à 19 h 30  
à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers, Marc-André Laberge, Yves Métras, Sébastien Rémillard et Michel Vaillancourt, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Douglas Brooks.

Sont absents: Messieurs les conseillers Vincent Meloche et Éric Payette

Monsieur Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR**

*Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire Monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h30.*

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Michel Vaillancourt  
**APPUYÉ PAR** le conseiller Sébastien Rémillard

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2021
3. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. ADOPTION DU BUDGET 2021**

**ATTENDU QU** en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil d'une municipalité locale doit préparer et adopter le budget de l'année financière, en l'occurrence celui de 2020 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 956 du Code municipal, un avis public annonçant la date de l'adoption du budget a été affiché le 14 décembre 2020 à chacun des endroits désignés par le Conseil en plus d'être publié à la même date sur le site internet;

<b>Budget pour l'année financière :</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Revenus</b>		
Taxe foncière générale	994 438.00 \$	995 620.00 \$
Taxe EAE (secteur agricole)	337 832.00 \$	318 303.00 \$
Taxe 6 logement et +	14 884.00 \$	15 663.00 \$
Taxes foncière (secteur commercial)	140 682.00 \$	138 228.00 \$
Taxes foncière (secteur industriel)	52 206.00 \$	44 822.00 \$
Taxes foncière-terrains vacants non desservis	39 820.00 \$	0.00 \$
Taxes foncière-terrains vacants desservis	2 183.00 \$	0.00 \$
Taxe spéciale pour le service de la dette	87 876.00 \$	77 753.00 \$
Taxe spéciale pour les travaux cours d'eau	14 000.00 \$	14 000.00 \$
Matières récupérables	55 456.00 \$	55 456.00 \$
Matières résiduelles	135 400.00 \$	135 398.00 \$
Entretien égout, aqueduc	76 776.00 \$	75 034.00 \$
Centrale 911	8 500.00 \$	8 500.00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	8 450.00 \$	8 450.00 \$
Autres revenus et transferts	558 291.00 \$	481 021.00 \$

001-01-2021



No de résolution  
ou annotation

Revenus d'investissement	428 214.00 \$	1 062 600.00 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 967 207.00</b>	<b>3 430 848.00 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Administration générale	742 227.00 \$	517 384.00 \$
Sécurité publique	372 227.00 \$	370 820.00 \$
Transport	577 076.00 \$	543 199.00 \$
Entretien égout, aqueduc	74 785.00 \$	75 035.00 \$
Hygiène du milieu	227 790.00 \$	225 233.00 \$
Santé et bien-être	6 500.00 \$	6 500.00 \$
Aménagement et urbanisme	189 946.00 \$	152 373.00 \$
Loisir et culture	294 749.00 \$	279 273.00 \$
Service de la dette	91 386.00 \$	39 480.00 \$
Dépenses immobilisations	526 214.00 \$	1 149 552.00 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>3 057 302.00 \$</b>	<b>3 358 849.00 \$</b>
<b>Affectations</b>		
Fonds réservés (Fond de roulement)	17 272.00 \$	17 272.00 \$
Dette à long terme	60 198.00 \$	54 727.00 \$
Surplus affecté	(40 000.00 \$)	0.00 \$
Surplus non affecté	(127 565.00 \$)	0.00 \$
Total des affectations	(90 095.00 \$)	71 999.00 \$
<b>Total des dépenses et des affectations</b>	<b>2 967 207.00 \$</b>	<b>3 430 848.00</b>

002-01-2021

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU D'ADOPTER le Budget pour l'année financière 2021 tel que présent et déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

003-01-2021

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/ secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 4 janvier 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.*

Monsieur Douglas Brooks,  
Maire

Monsieur Louis-Alexandre Monast,  
Directeur général et secrétaire-trésorier